



# Présentation du Plan vélo

Conseil Communautaire – 24 février 2022

# UN IMPORTANT TRAVAIL DE PRÉPARATION

- ✓ 1 groupe de travail d'élus
- ✓ 4 rencontres en 2021
- ✓ 1 travail de diagnostic, de bilan, de veille et de benchmark des territoires voisins
- ✓ 1 concertation riche et plurielle avec les **acteurs du vélo** (clubs cyclistes, associations, vélocistes, acteurs de la mobilité, etc.).



L'Escale, le 3 février 2022

# UNE PLACE DE LA VOITURE ENCORE IMPORTANTE SUR LE TERRITOIRE

## ■ Résultats de l'enquête de la Communauté d'Agglomération « petite enfance 2021 »

**73%** des parents d'enfants de 0 à 6 ans\* se déplacent en voiture

**10%** en train

**8%** à pieds

**3%** à vélo

**68%** sont prêts à faire 10 min de trajet maximum

\*des parents ayant répondu



La Communauté d'Agglomération  
souhaite connaître  
vos besoins en matière de garde d'enfants  
Parents d'enfants de moins de 6 ans ou futurs parents

**VOTRE AVIS  
COMPTE !**

# UNE PLACE DE LA VOITURE ENCORE IMPORTANTE SUR LE TERRITOIRE

## ■ Atelier thématique PLUih du 4 septembre 2021

Impossible de se passer de la voiture ni de développer une offre de transports en commun permettant à chacun et à tout instant de se rendre au travail ou de rejoindre la gare





# PLAN DE MANDAT 2021-2026 :VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS SAÔNE TERRITOIRE DE MOBILITÉS

- Encourager les mobilités actives
- Améliorer l'offre de transports en commun
- Développer les mobilités partagées
- Poursuivre l'amélioration et la sécurisation de la voirie communautaire

2022 : lancement d'un Plan Local de Mobilité



# UN TERRITOIRE CONTRAINT À FORT ENJEUX DE MOBILITÉS

- **Augmenter la part de déplacements à vélo :** trajets domicile-travail, domicile-études et de courtes distances
- **Des innovations techniques qui changent la donne :** développement du Vélo à Assistance Électrique
- **Le vélo est le mode de déplacement le plus performant pour les trajets de moins de 5 km**



# UN TRAVAIL IMPORTANT DÉJÀ RÉALISÉ (<2021)

**818 places  
de stationnement**  
dont 108 sous abris,  
6 places en consignes individuelles  
96 places en consignes collectives



**69,2 km**  
d'aménagements  
de pistes cyclables  
en 2020

**Fête du vélo**  
Gravages  
BICYCODE®





# L'AGGLOMÉRATION EN ACTION SUR LES QUESTIONS DE MOBILITÉS

## ■ 1<sup>ère</sup> étude de cyclabilité réalisée sur le territoire\*

**Une circulation intra  
urbaine plutôt  
bonne avec des  
zones de vigilances**

**Une  
infrastructure  
vieillissante**

**Des zones de danger  
pour les cyclistes**  
(autoroutes, fleuves, ponts, ...)

**Un territoire vallonné  
et un trafic fort** pouvant  
freiner la pratique

\* Lancement en 2020 et livraison mi-2021



# L'AGGLOMÉRATION EN ACTION SUR LES QUESTIONS DE MOBILITÉS

## ■ Lauréate de l'appel à projet AVELO2

290 000 € de  
subventions possibles

1<sup>er</sup> dossier à l'échelle  
du département  
du Rhône

Un accélérateur  
de projets



Soutenu  
par





# I – STRUCTURER UN GRAND MAILLAGE VÉLO

## ■ Lancement d'un nouveau schéma vélo 2022-2032

Budget estimatif : 60 à 80 000 €

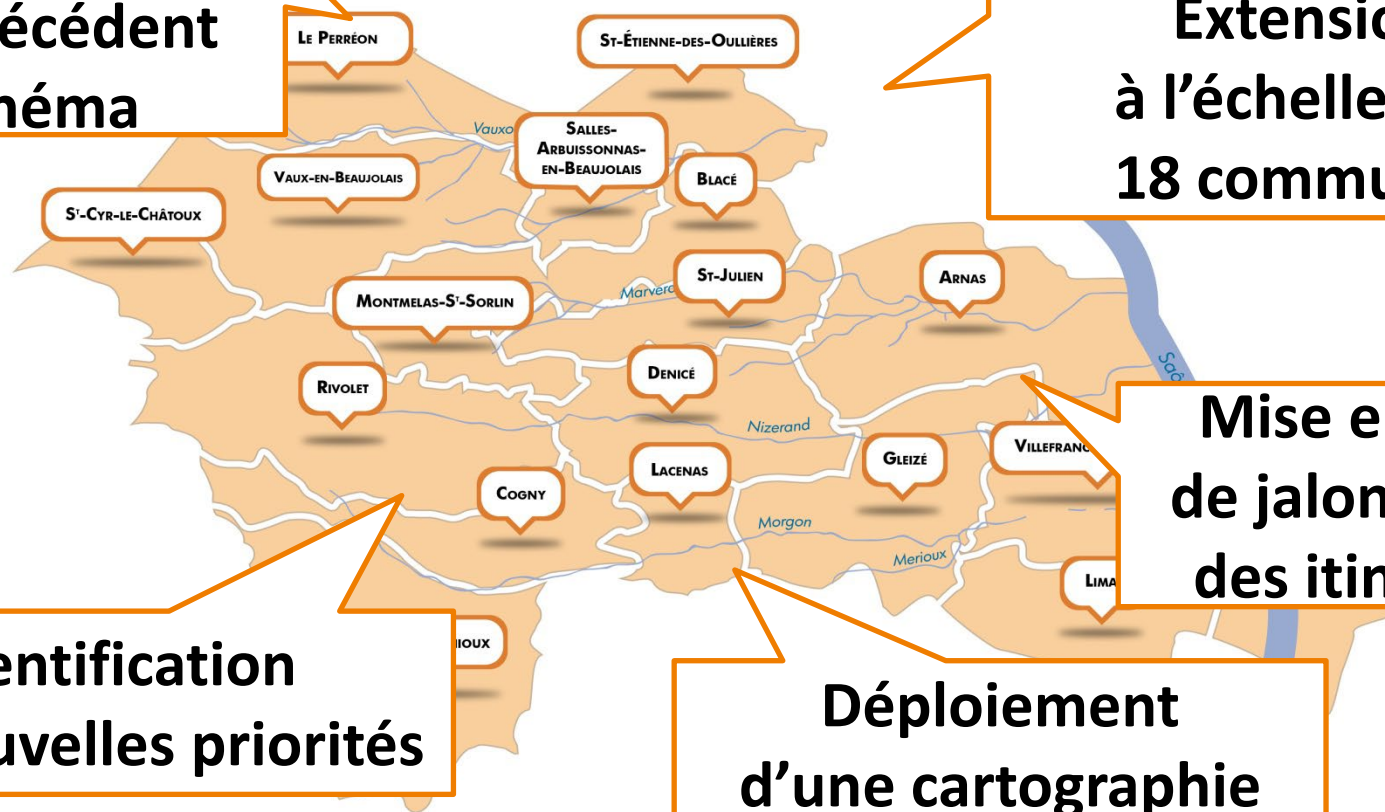
Actualisation  
du précédent  
schéma

Extension  
à l'échelle des  
18 communes

Mise en place  
de jalonnement  
des itinéraires

Identification  
des nouvelles priorités

Déploiement  
d'une cartographie





# I – STRUCTURER UN GRAND MAILLAGE VÉLO

## ■ Mise en place de financements CAVBS



2022 : 50 000 €  
2023-2024 : 100 000 €  
2025 : 150 000 €

Soutien aux communes dans le développement d'aménagements cyclables d'intérêt communautaire

Accompagnement auprès des communes qui n'ont pas transféré leur compétence voirie

Des objectifs de continuité, sécurisation et tourisme

Soutenu par



## II – FACILITER L'USAGE ET L'ENTRETIEN D'UN VÉLO

### ■ Expérimentation d'une aide à l'acquisition ou à l'usage d'un vélo neuf ou d'occasion

Budget : 50 000 €

- 200 € pour un VAE (plafond de 25%)
- 100 € pour vélo (plafond de 25%)
- 1 aide par foyer et 1 seule fois
- Actifs dont étudiants et chômeurs
- Vélocistes locaux (neuf), réparateurs agréés (occasion)
- Articulé avec les plans de mobilité des entreprises



## II – FACILITER L'USAGE ET L'ENTRETIEN D'UN VÉLO



- Organisation d'une bourse aux vélos annuelle pour favoriser l'échange de vélos d'occasion
- Organisation d'un atelier mensuel d'entretien et d'auto-réparation itinérant





# III – DÉVELOPPER DE NOUVEAUX SERVICES DE MOBILITÉS POUR LES HABITANTS

- Étude des modèles économiques permettant la mise en place de location de vélos

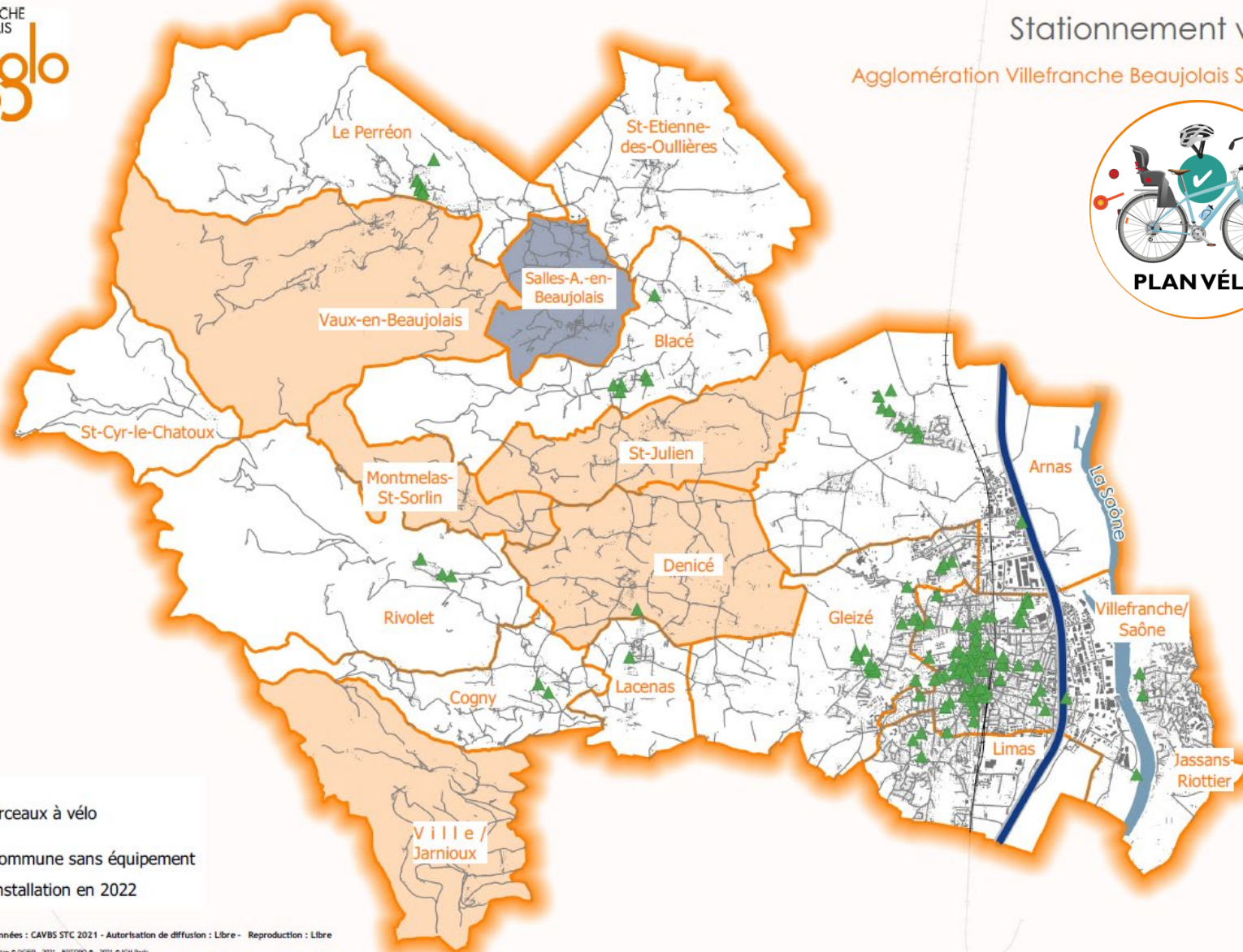


**Vélo en Location  
Longue Durée  
(VLLD)**



**Vélo  
en Libre Service  
(VLS)**

# IV – DES STATIONNEMENTS PLUS NOMBREUX ET PLUS SÉCURISÉS



▲ Arceaux à vélo

■ Commune sans équipement

■ Installation en 2022



# IV – DES STATIONNEMENTS PLUS NOMBREUX ET PLUS SÉCURISÉS



- **Objectif : 1 000 places de stationnement vélo dans l'Agglomération d'ici 2026**

**Budget 2022 – 2026 :**

**25 000 € (150 arceaux) - 100 000 € (25 consignes individuelles)**

- Emplacements identifiés dans le schéma vélo
- Réalisation d'une enquête bi-annuelle auprès des communes
- Poursuite de l'installation d'arceaux et d'abris
- Développement des consignes individuelles après enquêtes auprès des utilisateurs





# IV – DES STATIONNEMENTS PLUS NOMBREUX ET PLUS SÉCURISÉS

- Développement des consignes collectives grandes capacités sur les aires de covoiturage et les parkings relais

Budget : 80 000 €

- Réalisation d'un parking vélo en hyper-centre de Villefranche-sur-Saône (40 places)

Budget : 110 000 €



Exemple (Limonest)



Exemple (Vienne)

# V – FÉDÉRER, INFORMER ET PROMOUVOIR



- **Déploiement d'un plan de communication**
- **Mise en place de « Mai à Vélo » à l'échelle de l'Agglomération** : encourager la pratique quotidienne, faire connaître l'offre locale, proposer des actions sportives, culturelles, environnementales ou touristiques pour découvrir le territoire en vélo



# V – FÉDÉRER, INFORMER ET PROMOUVOIR



- **Organisation d'ateliers de remise en selle pour adultes dans le cadre de Mai à vélo 2022**
- **Mise en place d'un comité vélo et modes actifs :** participation des acteurs associatifs, institutionnels et professionnels du vélo du territoire, faciliter le partage d'informations entre les communes sur leurs projets, le lien avec les usagers et les retours d'expériences





# SYNTHÈSE

---

- **Une nouvelle trajectoire 2022-2032**
- **Une approche globale qui associe les 18 communes du territoire**
- **Une approche élargie du vélo :**  
loisirs, domicile-travail, domicile-études
- **Un territoire à la fois urbain et rural**  
où la voiture reste le principal moyen de déplacement

# SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE 2022

**PLAN VÉLO : 290 000 €**

- Lancement d'un nouveau schéma vélo 2022-2032
- Aide aux communes pour réaliser de nouvelles pistes
- Aide à l'acquisition d'un vélo (neuf ou occasion)
- Des stationnement plus nombreux et plus sécurisés
- Bourse aux vélos et ateliers
- Mise en place de « Mai à vélo »
- Déploiement d'un plan de communication

**VOIE BLEUE  
560 000 €**

**VOIE DU TACOT  
50 000 €**